

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type	Modèle	Bordereau-type N°		
Voiture de tourisme	P E U G E O T		2 0 4 C	1967	5 8 5 2 - A		
Caractéristiques "204" à l'AV sur le capot.- "204 C" sur plaquette du constructeur							
No de départ C 6'400'001	Carburant		essence	Nombre de cylindres 4			
Constructeur du châssis PEUGEOT, Sochaux-Montbéliard (F) - Importateur Peugeot-Suisse SA, Berne							
N° du châssis frappé	à droite, à l'avant à l'intérieur de l'aile + sur plaquette						
N° du moteur frappé	à l'avant, à droite sur le bloc-cylindres						
Type du moteur	No de départ X 6'400'001 (en ligne, transversal, incliné de 20° vers l'AV)						
Position du mot. avant	Frein-moteur						
Cylindrée 1'130 cm³	Frein de remorque				Dimensions ext. en mm		
Temps 4	Transmission méc.toute synchronisée				Longueur 3'680		
Refroidissement eau	Nombre vit. avant 4				Largeur 1'565		
Entraînement avant	Vitesse en 1 ^{re}		Voie avant 1'320	Hauteur 1'300			
Nombre d'axes 2	Vitesse en prise dir. 142		Voie arrière 1'260	Empattement 2'305			
Nombre de pneus 4	Bloquage différentiel		Diam. de braq. 8.30/8.70		Porte à faux arr. 780		
Frein de service hydraulique, assisté par dépression - AV= à disques / AR= à expansion interne							
2ème frein mécanique, à expansion interne, à câble, sur les roues arrière							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	510	350	860	Dimension	145x14 X	145x14 X	Longueur
Charge utile	95	185	280	Charge pneu	700	700	Largeur
Total	605	535	1'140				Hauteur
Gar. de fabr.			1'155		Michelin X		Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier 1'905			Nombre de portes 2			Porte à faux arr. 58 SAE	
Direction: position à gauche			Marque du moteur PEUGEOT			C.V. frein 53 DIN	
Alésage 75			Course 64			C.V. impôts 5.76	
Forme de la carrosserie limousine (Coupé)							
Nombre de places: total 4		(avant 2 milieu arr. 2*)				Places debout	

§)

Phares: marque	2/ CIBIE, MARCHAL ou DUCELIER	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux, asymétriques	AV=	à côté des feux de position (orange)
Feux de position	2/ séparés, sous les phares	AR=	à côté des feux arrières (orange)
Phare brouillard		Essuie-glace	2/ électriques avec lave-glace
Feux arrières	2/ à côté des clignoteurs	Avertisseur	1/ électrique (2-tons) = 103 dB
Rélecteurs	2/ combinés avec feux arrières	Rétroviseur	1/ intérieur centre haut
Feu stop	2/ combinés avec feux arrières	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	2/ pr. plaque oblongue	Parties dangereuses	—
Phare marche arrière		Dispositif anti-vol : blocage de la direction.	
Equipement électr.	12 Volts		
Mesure du bruit	78 dB à 5'800 t/min		

Observations et exceptions

*) Nombre de places : 2 à l'avant, 2 à l'arrière, considérées comme place de secours limitées vers le haut et vers le bas.

§) Phares : réglables depuis l'extérieur (2 positions).

Lieu et date de l'expertise-type Lausanne, 20.2.67

La Commission d'expertise-type